

Plan d'action pour la mise en valeur et la gestion des immeubles municipaux patrimoniaux

Etat de la situation

La Ville de Montréal est le plus grand propriétaire d'immeubles situés sur son territoire. Elle est propriétaire de plus de 1000 immeubles, locataire de 300 immeubles supplémentaires et gère plus de 1800 autres installations externes. La Ville est aussi le plus grand propriétaire d'immeubles à valeur patrimoniale, 135 de ceux-ci ayant fait l'objet d'une étude en 1992 (territoire de la Ville avant janvier 2002).

Pour assumer son rôle de propriétaire, la Ville de Montréal a dressé un inventaire informatisé de ses propriétés. Afin d'assumer son leadership dans la mise en valeur de son patrimoine, la Ville devra se doter d'un plan d'action assurant l'entretien, la rénovation, la restauration et le recyclage de ses immeubles.

Actions

Le Conseil du Patrimoine, la Direction des Immeubles du Service des ressources matérielles et informatiques et le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine élaboreront le plan d'action suivant :

- Identifier et évaluer ses édifices patrimoniaux ;
- Gérer sa propriété immobilière de façon à encourager la conservation et l'utilisation à long terme de ses édifices ;
- Assurer à ses édifices la protection qu'ils méritent, vu l'intégrité de leur architecture et de leur conception, leur environnement urbain et leur valeur d'époque, et enfin, leur importance dans l'histoire de Montréal ;
- Assurer la continuité de l'usage et du rôle des édifices municipaux à valeur patrimoniale ;
- Tenir compte des priorités locales et examiner les options raisonnables avant de prendre des décisions qui affecteront l'intégrité des édifices municipaux à valeur patrimoniale ;
- Agir de façon à prolonger la protection de ces édifices même lorsqu'ils auront été cédés par l'administration.

Ces actions se concrétiseront dans les activités suivantes :

- Compléter l'inventaire des immeubles patrimoniaux sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal ;
- Compiler l'information des diverses sources ;
- Compléter les évaluations de la valeur patrimoniale ;
- Préparer et défendre des dossiers de classement, de reconnaissance ou de citation pour les principaux immeubles municipaux ;
- Établir un programme de travaux d'entretien et de rénovation et restauration des immeubles municipaux à valeur patrimoniale ;
- Établir selon l'utilisation des bâtiments des critères d'optimisation ou de disposition des bâtiments.
- Établir un processus de disposition des immeubles patrimoniaux excédentaires visant à assurer leur mise en valeur.

Plan d'action pour la mise en valeur et la gestion des immeubles municipaux patrimoniaux

Plan d'investissements

La Ville de Montréal devra prévoir les sommes nécessaires à la réalisation des études touchant l'identification et l'évaluation des immeubles à valeur patrimoniale (environ 50 000 \$ sur une période de 2 ans).

La Ville de Montréal devra prévoir un plan d'investissements permettant l'entretien adéquat de ses immeubles et un programme de rénovation et restauration. L'établissement d'un fonds d'investissement avec la participation de partenaires sera évalué.

Échéancier

À court terme, dans les deux prochaines années, compléter les études et évaluations, et élaborer un programme d'investissements pour les deux, cinq et dix années subséquentes.

**Plan d'action pour la mise en valeur et la gestion
des immeubles municipaux patrimoniaux**

Annexe

Les données du tableau intitulé «Les immeubles municipaux à valeur patrimoniale» sont d'une part extraites d'un inventaire des immeubles préparé par la Direction des Immeubles du Service des ressources matérielles et informatiques. La liste compte environ 135 immeubles situés sur le territoire de la Ville de Montréal selon les limites en vigueur jusqu'en janvier 2002.

La valeur de remplacement des 135 immeubles de l'inventaire, selon les données de la Direction des Immeubles du Service des ressources matérielles et informatiques, s'élève à environ 950,000,000 \$.

D'autre part, nous sommes à compléter la liste des immeubles à valeur patrimoniale pour l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal (janvier 2006). Les données de la valeur patrimoniale de ces immeubles sont tirées des recherches et documents d'études intitulés «Cahiers du patrimoine urbain» préparés dans le cadre des travaux d'élaboration du nouveau Plan d'urbanisme.